

Juillet 2003

Centre Technologique des Résidus Industriels

Volume 2, Numéro 7

INFOCTRI

Dans ce numéro :

Banque d'images du Québec et du Canada	2
Travailleurs de la forêt : Avec 10 morts, l'année 2002 a été des plus meurtrières	2
L'industrie du bois de sciage plie mais ne casse	3
Les zecs fêtent leurs 25 ans	3
Investissements pour le milieu forestier	3
Colloques et activités	4
Des laissez-passer pour l'exposition du Congrès forestier mondial	4
Publication	4



Et oui, encore une fois le **CTRI change d'adresse courriel**. Cette fois-ci devrait être la dernière, du moins nous l'espérons! Veuillez donc prendre note que la nouvelle adresse du **CTRI à Amos est la suivante:**

ctri.amos@cegepat.qc.ca

Délimitation des nouvelles unités d'aménagement forestier

Le ministre des Ressources naturelles, de la faune et des Parcs, monsieur Sam Hamad, a annoncé la délimitation des 15 nouvelles unités d'aménagement forestier sur le territoire identifié au chapitre sur la foresterie de « l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec » conclue le 7 février 2002 et désignée alors sous le vocable « La Paix des braves ».

Cette annonce fait suite à la conclusion des travaux techniques réalisés par l'équipe de travail provisoire Cris-Québec, tel que spécifié par l'entente, ainsi que des échanges qui ont suivi entre les représentants du Ministère et ceux de la partie crie.

Rappelons que le 19 décembre 2002, la mise en place de 59 nouvelles unités d'aménagement forestier sur l'ensemble du territoire québécois avait été annoncée par le ministère des Ressources naturelles. Ces unités ne touchaient pas à la portion couverte par l'Entente Cris-Québec qui faisait alors l'objet de discussions spécifiques avec les représentants de cette nation.

Ces discussions visaient à s'assurer, comme le prévoit la « Paix des braves », du respect des critères associés à la délimitation des nouvelles unités d'aménagement, notamment à l'égard du regroupement des terrains de trappage.

On peut obtenir des renseignements additionnels sur la délimitation des unités d'aménagement forestier et sur la limite nordique des attributions commerciales de bois en consultant les cartes qui se trouvent sur le site Internet du Ministère à l'adresse:

www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/consultation/consultation-delimitation.jsp

Source: Communiqué de presse du ministère des Ressources naturelles, Faune et Parcs « La délimitation des nouvelles unités d'aménagements forestier de la région de la Baie-James est maintenant complétée », paru le 13 juin 2003 sur le site Internet www.mrn.gouv.qc.ca

Banque d'images du Québec et du Canada

FLORE-IMAGES Vol. 1 c'est :

- 1 717 photos en jpg!
- Flore québécoise et canadienne
- Plantes indigènes et introduites, rares et communes, synonymes inclus
- 525 espèces et 128 familles
- Index des noms français, anglais et latins
- Visualisation des photos par espèces, par famille et espèces ou simplement par famille

Visitez le site Internet : <http://flore-images.com> ; vous y trouverez la version complète, **mais sans images**, de Flore-images Vol. 1. Le Volume 2 est prévu pour l'automne avec plus de 2000 images supplémentaires.

Vous pouvez vous procurer FLORE-IMAGES Vol. 1 en communiquant avec :

Consultation et Services en Écologie (C. S. E.)

225, 57e Rue Ouest (à partir du 1er juillet 2003)

Charlesbourg (Québec) G1H 4Z5

Téléphone : (418) 337-2946

Courrier électronique : L.Landry@globetrotter.net



Des frais de 20 \$, taxes incluses sont applicable pour obtenir FLORE-IMAGES Vol. 1 et des frais de manutentions de 5 \$, taxes incluses, sont ajoutés aux livraisons postales, pour l'envoi à l'unité. Pour ce qui est de FAUNE-images 1, sa sortie est prévue pour le mois de juillet 2003.

Si vous êtes témoin d'un feu de forêt, voici le numéro à composer

1-800-463-3389 (FEUX)

Soyez très vigilants en forêt !

Travailleurs de la forêt : Avec 10 morts, l'année 2002 a été des plus meurtrières

L'année 2002 a été une des plus meurtrières pour les travailleurs de la forêt. Dix personnes y ont laissé leur vie, toutes catégories d'emploi confondues. Il faut remonter à 1994 pour dépasser ce nombre. Douze personnes étaient décédées cette année-là. Des chiffres impressionnants, quand on pense que la saison de travail dure à peine 20 semaines.

Par ailleurs, de juin 2001 à juin 2002, 400 débroussailliers ont subi des lésions de toutes sortes. Ces blessures ont occasionné des coûts de 1,7 millions de dollars. « La forêt, c'est la jungle », affirme Roger Valois, le vice-président de la CSN, qui lançait le 16 juin dernier la troisième campagne de syndicalisation en sylviculture. La CSN veut recruter cette catégorie de travailleurs qui débroussaillent, abattent et replantent de jeunes arbres.

Traditionnellement, ce secteur d'emploi en forêt est celui qui cause le plus d'accidents. À titre d'exemple, de 1998 à 2002, la moitié des gens décédés étaient des bûcherons ou des « travailleurs assimilés », apprend-t-on dans les statistiques de la CSST. Et ce, même si un programme de formation mis sur pied par les compagnies, les industriels et la CSST a contribué à diminuer le nombre d'accidents chez les abatteurs manuels.

Source: Extrait de l'article « Travailleurs de la forêt : Avec 10 morts, l'année 2002 a été des plus meurtrières », de Anne-Louise Champagne, paru dans Le Soleil du 17 juin 2003.

L'industrie du bois de sciage plie mais ne casse pas

FRAPPÉE depuis 12 mois par une surtaxe et des droits compensatoires qui ajoutent 27 % au prix de ses exportations aux États-Unis, l'industrie du bois de sciage du Québec plie mais ne casse pas. Les expéditions de bois vers les États-Unis ne se sont pas effondrées et les scieries ne sont pas tombées comme des mouches, comme on l'avait craint en mai 2002 lors de l'imposition des mesures de représailles américaines sur le bois vendu aux États-Unis.

Au cours des 12 derniers mois, 79 des 300 usines de sciage du Québec ont été affectées par des fermetures temporaires, ce qui a mis au congé forcé environ 9000 employés. Il y a actuellement 40 usines fermées et un peu plus de 2200 employés touchés sur un total de 30 000 dans l'industrie, précise Georges Courteau, le président du CIFO.

En 2002, les 300 scieries québécoises ont vendu 7,3 milliards de pieds mesure de planche. C'est 2,6 % seulement de moins qu'en 2001. Par contre, le bois québécois a perdu du terrain sur le marché américain, sa part de marché ayant diminué de 12,5 % en 2002.

La crise du bois d'œuvre a eu un impact négatif limité chez les trois plus importantes entreprises forestières intégrées du Québec, Abitibi-Consolidated, Domtar et Tembec. Ainsi, les 21 scieries d'Abitibi tournent actuellement, alors qu'à la même date l'an dernier, trois d'entre elles étaient fermées. Le scénario est semblable pour Domtar et Tembec, qui ont annoncé la mise en commun de leurs activités de sciage. Domtar fait état d'une seule fermeture temporaire parmi ses 14 scieries. Tembec souffre davantage, avec cinq scieries fermées sur les 31 qu'elle exploite. Abitibi, Domtar et Tembec ont besoin des copeaux produits par leurs scieries pour alimenter leurs machines à papier, ce qui explique que la grande majorité de leurs usines tournent toujours. Si la situation est difficile pour les scieries dont les activités sont intégrées aux papetières, elle est encore pire pour les entreprises indépendantes. Matériaux Blanchet, qui exploite une scierie à Amos et une autre à Saint-Pamphile, a décidé de fermer une semaine de plus que les deux déjà prévues pour la période des vacances estivales.

Source : Extrait de l'article « L'industrie du bois de sciage plie mais ne casse pas » de Hélène Baril, paru dans La Presse, le 21 juin 2003

Les zecs fêtent leurs 25 ans

La Société de la faune et des parcs du Québec et l'Association des gestionnaires de zecs de l'Abitibi-Témiscamingue ont tenu, le 13 juin dernier, une activité de reconnaissance pour souligner le 25^e anniversaire des zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche.

Notons qu'il existe six zecs en Abitibi-Témiscamingue. Elles occupent un territoire de 8500 kilomètres carrés, ce qui représente 13 % de la superficie de la région.

Localisées dans des secteurs présentant de forts potentiels fauniques, les zecs favorisent un accès élargi aux ressources fauniques, permettent d'impliquer des usagers dans la gestion de la faune et assurent une exploitation rationnelle de cette ressource.



Source : Article paru dans le Citoyen, juin 2003

Investissements pour le milieu forestier

Le ministre Pierre Corbeil a annoncé, le 16 juin dernier, des investissements pour le milieu forestier de 2,76 millions de dollars au Nord-du-Québec et de 6,34 millions de dollars en Abitibi-Témiscamingue.

Ces montants sont alloués pour le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier et le Programme d'aide à la mise en valeur de la forêt privée. « Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs continuera d'investir des sommes importantes dans le milieu forestier » a souligné le ministre Corbeil.

De façon plus spécifique, la région du Nord-du-Québec recevra 2,7 millions pour la mise en valeur des ressources du milieu forestier et 60 000 dollars pour l'aide à la forêt privée. Pour ce qui est de l'Abitibi-Témiscamingue, 4,39 millions ira pour la mise en valeur des ressources du milieu forestier et 1,95 million de dollars pour l'aide à la forêt privée.

Source : Extrait des communiqués de presse paru le 16 juin 2003 sur le site du ministère de Ressources naturelles, le www.mrn.gouv.qc.ca

Colloques et activités

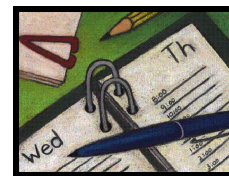
(En rouge : activités en région)

Log for

Quand et où : 4 au 6 sept 2003, au centre de foires de Québec

Pour plus d'information, communiquez avec Mark Cusack au

1-888-454-7469



Congrès annuel 2003 du Conseil du peuplier du Canada : « La sylviculture du peuplier: des plantations et des forêts naturelles »

Quand et où : 16 au 19 septembre 2003, à Rouyn-Noranda

Pour plus d'information, communiquez avec Annie Desrochers au (819) 732-8809 poste 327 ou consultez le site Internet <http://www.poplar.ca/agm2003f.htm>

XII^e Congrès forestier mondial 2003

Quand et où : 21 au 28 septembre 2003, à Québec

Pour plus d'information, communiquez avec Jacques Babin (418) 694-2424 ou consultez le www.cfm2003.org

Des laissez-passer pour l'exposition du Congrès forestier mondial

Pendant le Congrès forestier mondial qui se tiendra du 21 au 28 septembre prochain à Québec, l'accès à l'exposition du congrès sera **gratuit** le jeudi 25 pour toute personne sensibilisée à l'avenir et à la gestion durable de nos forêts.



Afin d'y avoir accès, vous devez commander des laissez-passer. Pour se faire vous devez remplir le formulaire qui se retrouve sur le site Internet suivant : www.rncreq.org/bulletin/cfmmlaisserpasser.pdf et le faxer au numéro indiqué.

Publication **GRATUITE !**



Voici la nouvelle publication du MRN :

«[Outil d'aide à la décision pour classifier les secteurs d'intérêt majeurs et définir les stratégies d'aménagement pour l'intégration visuelle des coupes dans les paysages](#)», MRN, Juin 2003, 15 p.

Il constitue un outil d'aide à la décision et précises les critères sur lesquels le MRN se basera pour effectuer la sélection des sites d'intérêt majeur. Il vous propose également des mesures permettant de définir les stratégies d'aménagement pour l'intégration visuelle des coupes.

Ce document peut être diffusé aux tiers et aux bénéficiaires de CAAF dans le cadre de vos discussions sur le sujet.

Si vous désirez recevoir cette publication, communiquer avec le CTRI à Amos, nous vous l'enverrons par Internet.

Centre Technologique des Résidus Industriels

Isabelle Fortin, ing f.
Agente de développement technologique
551, 1^{ère} rue Est
Amos, Québec
J9T 2H3

Téléphone : (819) 732-8809
Télécopie : (819) 732-8805
ctri.amos@cegepat.qc.ca

Un lien direct avec votre milieu forestier